

**Compte rendu du Conseil d'École
du jeudi 23 juin 2016**

Membres du conseil d'école

parents élus - Mmes Rzepecki Brigitte (GS), Tessier Christel (GS), Hemond Armelle (PS), M. Garzenne Cédric (MS), Mme Bernard* Angélique (PS), M. Da Silva Alfredo (GS).

mairie - MM. Labaronne* (Maire), Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, Clamaran et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN - (*pas nommé*)

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dupont*, Girault*, Pelloquin.

Excusés*/ Absents - Mmes Barrat-Charpentier, Dounies Laura (parent PS), les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription.

Équipe pédagogique à la rentrée 2016 et aides

Pas de changement ni dans l'équipe d'enseignants, ni chez le personnel communal si on excepte le remplacement de Mme Girault par Mme Pelloquin (comme cette année). Nous aurons besoin d'AVS (Aide à la Vie Scolaire) pour l'accompagnement de 2, voire 3 enfants en situation de handicap.

Une nouvelle demande d'EVS (*aide administrative*) pour la rentrée est formulée, en liaison avec l'école élémentaire (proposition de mutualiser le service rendu).

RASED : nous ne savons pas si la psychologue scolaire sera remplacée.

Carte scolaire – prévision effectifs à la rentrée 2016

Il y avait cette année entre 120 et 125 enfants, dans des classes de 23 à 26 élèves. Les inscriptions de cette année n'ont que partiellement compensé la très forte baisse de l'an passé.

	PS	MS	GS
prévisions Sept. 2016	44	34	45
	Soit 123 élèves		

Les enseignants travaillent sur une répartition avec 1 seule classe à double niveau (*PS/MS ou GS/MS*) ou bien encore avec 2 classes à double niveau (*PS/MS et GS/MS*) : la répartition définitive ne pourra être officialisée qu'à la rentrée (*fréquents arrivées / départs pendant l'été*).

« Projet d'école » :

Le Projet d'École, s'articule autour des 3 axes : favoriser la réussite de tous les élèves, travailler en équipe, créer un climat favorable aux apprentissages.

Actions réalisées :

➤ École et Cinéma

3 films pour les GS et 2 pour les PS / MS, projetés au Centre Socioculturel. Les séances sont facturées 2,50 € / élève. Une petite participation financière (1€) avait été demandée aux familles, une seule fois. Le coût total est supporté par la coopérative scolaire (env° 730 €).

➤ Décloisonnements (Arts Visuels, Scientifique et Prévention) pour les MS/GS

Les séances sont maintenant terminées (*prévention des risques domestiques, de la rue et environnementaux*).

➤ Semaine équilibre, dojo pour les GS

➤ Liaison GS/CP et préparation des futurs PS

Les GS ont été accueillis à l'école élémentaire à 2 reprises pour déjeuner au SELF.

Des groupes de GS (6 à 8 enfants) ont passé 2 ½ journées en CP (*Les CP ont été accueillis en GS en échange*). Les futurs CP découvrent ainsi de véritables moments de classe. Ils peuvent poser des questions, échanger et donc se rassurer. Des CP sont venus dans l'année lire et jouer une pièce de théâtre. Les GS ont assisté au C.S.C., au spectacle des CP.

Les futurs PS ont été accueillis samedi 18 juin avec leurs parents par 3 enseignants et 2 agents municipaux. Ce moment attendu par les familles dans un climat apaisé permet une mise en confiance des futurs élèves et... des familles (32 sur 43 ont fait le déplacement).

Des enfants du « MultiAccueil » de Bléré (*crèche*), futurs élèves en P.S. à la rentrée, sont venus à 3 reprises pendant le temps de classe. Cet échange est très fructueux, aussi bien pour les futurs que pour les actuels P.S..

- Sorties scolaires, fête des Écoles
Les PS ont visité une ferme pédagogique avec un travail autour de l'alimentation des animaux de la ferme, la traite des vaches. Les GS sont allés au « parc de la récréation ». Les MS à « l'Atelier Végétal » de Villaines les Rochers. Le coût total du transport est de 1.050 € à la charge de la Mairie (participation des familles : 2 €). Le reste à la charge de la coopérative.
Fête de fin d'année le 25 juin avec l'école élémentaire organisée par l'A.P.E.
- Projet Classes de mars à juin avec le « Le Jardin de Caracol et Coliflor » et Catherine qui est revenue mettre en place les espaces jardins avec les P.S., faire découvrir les Couleurs Végétales aux autres, la Papier Recyclé et La Laine. Subventions de l'A.P.E. (1.000 €) et de la Mairie (800 €).
- Animations au Centre Socioculturel
Régulièrement, les MS et GS se rendent au CSC pour une animation autour du livre et des jeux de société. Cette année, peu d'échanges en raison de bouleversements dans les attributions et de la fermeture de la bibliothèque.
- Piste Routière prêtée par l'assureur MAIF en juin. Elle permet une éducation aux règles de circulation des piétons et des usagers de la route. La mise en œuvre est grandement simplifiée grâce aux tracés réalisés par le personnel des Services Techniques l'été dernier.
- Lien avec l'A.P.A.J.H. de Loches et son Foyer pour handicapés. Une quarantaine de sacs de bibliothèque pour les futurs P.S. ont été confectionnés, tous différents, par l'atelier Pénélope. (*voir site école*)

Dans presque la totalité de ces actions, la participation de parents pour assurer l'encadrement et la sécurité est appréciée par l'équipe enseignante. Souvent, un article est mis en ligne sur notre site à chaque évènement marquant.

Prévention, santé, aides :

Pour les PS : l'orthoptiste n'est pas intervenue cette année.

Pour les MS : rien n'a été programmé (il n'y a plus de médecin PMI à 100% sur le secteur).

Pour les GS : le médecin scolaire (*aidée de l'infirmière*) a rencontré une vingtaine d'enfants et leurs parents (*à partir de la GS, les élèves dépendent de la « Santé Scolaire » d'Amboise et plus de la PMI*).

Budget 2016 :

(*cf. CR du précédent Conseil*). Une subvention de 800 € a été votée pour les animations de cette année prises en charge par la coopérative OCCE (*voir plus haut*).

Travaux :

Les points concernant l'isolation des classes de l'étage et la récupération de l'ancien jardin derrière l'école (*Voir les comptes rendus des précédents Conseils pour les détails*) ont été évoqués : ils sont mis en attente.

Cet été, le Centre de Loisirs (A.L.S.H.) de Bléré n'occupera pas de locaux en Juillet, principalement parce qu'il est prévu qu'un mini préau soit bâti en juillet. Pour mémoire, c'est maintenant la Communauté de Commune qui gère ce service.

Le périscolaire (garderie, restaurant scolaire, N.A.P.) :

Les règlements intérieurs des différents services ont été votés en Conseil Municipal fin mai. Ils sont disponibles sur le site de la municipalité. C'est la responsable du périscolaire (Amandine) qui récolte les inscriptions.

Préparation des GS, MS et PS

GS → on a reconduit la visite du SELF et le repas à 2 reprises.

PS → on prévoit d'organiser de nouveau les premiers jours de la rentrée avec plus d'adultes : des agents municipaux devraient être présents en plus du personnel de service. Un enseignant de PS accompagnera aussi les enfants les 3 ou 4 premiers jours en décalé, à partir de 11h35. Une aide supplémentaire (mairie) est souhaitable.

MS → Les enseignants renouvèlent l'offre pour certains enfants de MS de bénéficier d'une sieste. La réorganisation des temps de l'enfant à l'école a permis depuis 2 ans de mettre enfin ce projet en action. Dans la pratique, les places libres dans les 2 salles de repos des PS pourront être complétées par des MS, après demande des familles, pour une durée de 2 mois. Cela ne change en rien l'encadrement déjà prévu pour les PS et répond à un réel besoin pour certains enfants. Les conditions et règles ont été diffusées auprès des familles concernées.

L'Association des Parents d'Élèves : *[Par membre présent de l'APE] → Mme Souriau*

Pour la « fête des écoles » du 25 juin, un appel à l'aide des familles a été lancé. Le programme a été diffusé par l'A.P.E.

La présidente souhaiterait que l'A.P.E. puisse contacter les familles ponctuellement, directement par courriel. Le site internet de l'A.P.E. ne suffit pas à présenter et promouvoir les actions de l'association des 2 écoles. Un dépliant pourrait être conçu et diffusé lors des inscriptions notamment.

Questions diverses

L'utilisation des téléphones mobiles devient un problème (*pour quelques personnes seulement*) : à la rentrée, nous étudieront l'introduction de ce point dans le règlement intérieur.

Réforme des rythmes scolaires

Les principaux changements pour l'an prochain sont (*cf. C.R. du Conseil de Mars*) :

- rapprochement des horaires de sortie entre les écoles maternelle et élémentaire ;
- les N.A.P. tous les soirs de la semaine (4 fois) ramenées à $\frac{3}{4}$ d'heure, de 15h30 à 16h15.

Les cars partiront toujours 10 minutes après la sortie des élèves (*16h25 et 15h40 le vendredi*).

Il faudra être vigilant sur la préparation des sorties de N.A.P. de 16h15 : remise de tous les enfants aux familles, ou départ garderie : les intervenants seront mis à contribution.

La transition entre la sortie de 16h15 et le début du périscolaire payant va être difficile.

Un Règlement Intérieur du service de Transport Scolaire devrait être élaboré.

Quelques points devront encore être traités avant les vacances par la municipalité, en lien avec l'école, pour la réorganisation interne du planning des personnels (*nombre de personnes à la surveillance du repas, au coucher/lever des P.S., etc.*).

Un rappel de ce qui était écrit l'an passé :

« Pour terminer, la communication autour de ce vaste sujet se fait par divers canaux : les affichages à l'école, les sites internet Mairie et Ecole, les réunions auxquelles les parents ou leurs représentants sont conviés et par les échanges que les uns et les autres peuvent provoquer. Les idées de chacun peuvent apporter beaucoup à tous. C'est pourquoi le **comité de suivi** que la municipalité va réactiver dès la rentrée aura une importance capitale pour faire évoluer les pratiques. »

Le 27 juin 2016,
le directeur